

Accompagner la mobilité partagée au quotidien : un nouveau parking de covoiturage à Bénesse-Maremne sur l'A63

Après six mois de travaux, le nouveau parking de covoiturage de Bénesse-Maremne, situé au niveau de l'échangeur n°8 de Capbreton, sur l'autoroute A63, a été mis en service mercredi 3 juillet 2024.

Fruit d'une collaboration étroite entre VINCI Autoroutes et la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud (MACS) pour répondre à l'évolution des usages, cette nouvelle infrastructure est destinée à accompagner le développement de la mobilité partagée et ainsi à contribuer à décarboner les déplacements du quotidien en luttant contre l'autosolisme.

D'un montant de près de 1,2 M €, cofinancé par VINCI Autoroutes et MACS dans le cadre du Plan d'investissement autoroutier signé entre l'Etat et ASF fin 2018, il devient le 57^e parking du réseau VINCI Autoroutes.



Situé à proximité immédiate de l'autoroute A63, desservi par le réseau Yégo et la liaison cyclable Bénesse-Maremne-Capbreton, ce nouveau parking de covoiturage propose 115 places de stationnement gratuit et sécurisé pour accompagner la mobilité partagée au sein du territoire. Equipé d'un point de dépose-minute, d'un stationnement pour vélos et d'un emplacement dédié aux 2 roues motorisés, il permet aux habitants du sud des Landes de covoiturer en toute simplicité pour leurs trajets du quotidien.

Favoriser la mobilité partagée

Ce parking répond à une demande croissante des automobilistes qui partagent les trajets domicile-travail, mais également les trajets se rapportant à leurs loisirs. Il permet d'accompagner le développement de la mobilité partagée dans le sud des Landes et contribue ainsi à décarboner les déplacements du quotidien en

luttant contre l'autosolisme. Il porte à 4 866 le nombre de places de stationnement dédiées au covoiturage sur le réseau VINCI Autoroutes (voir cartographie ci-après).

Les trajets routiers du quotidien sont aujourd'hui dominés par des usages autosolistes (une voiture avec une seule personne à bord), en particulier les trajets domicile-travail, que les Français effectuent pour 75 % d'entre eux en voiture. Selon la cinquième édition du Baromètre de l'autosolisme VINCI Autoroutes, publié en janvier 2024, 87,8% des automobilistes sont seuls dans leur véhicule à l'heure de pointe du matin sur A63.

Faciliter le développement de mobilités partagées constitue une priorité pour réduire les émissions de carbone liées aux déplacements du quotidien – une transformation des usages à laquelle VINCI Autoroutes entend contribuer à travers le développement d'aires de covoiturage et des pôles d'échanges multimodaux. MACS, de son côté, très engagée dans la transition écologique, a bâti, avec ses habitants, une vision stratégique de la mobilité à l'horizon 2030. Pour favoriser les mobilités alternatives, elle s'appuie sur le développement d'actions sous sa marque de mobilité « Yégo » comme la favorisation des mobilités actives, une cohabitation apaisée et sécurisée des différents usagers dans les projets de voirie, l'encouragement à la pratique du vélo à tout âge, la gratuité du transport, l'accompagnement du covoiturage.

Une localisation stratégique pour répondre aux flux domicile-travail Capbreton-Bayonne

Ce parking est aménagé sur un secteur où la demande de covoiturage est très forte avec des flux domicile-travail concentrés sur l'itinéraire Capbreton-Bayonne ; cet aménagement va permettre de mieux organiser les pratiques de covoiturage déjà observées sur l'ensemble du secteur de la zone commerciale d'Arriet. Le secteur est desservi par la ligne Yégo 1B et sera bientôt relié entièrement de Bénesse à Capbreton par une piste cyclable facilitant des déplacements domicile-travail nombreux sur ce trajet.

Un nouveau parking respectueux de son environnement

Pour réduire l'empreinte carbone de la construction de cette nouvelle infrastructure, la totalité des agrégats d'enrobés rabotés sur l'ancienne bretelle autoroutière (située sur la zone initiale du chantier) ont été recyclés.

Les places de parking, réparties sur une surface de 8 816 m², disposent toutes d'un revêtement perméable, issu d'un béton bas carbone fabriqué à partir d'argile crue. Pour la préservation de la ressource en eau, tout le ruissellement est recueilli à travers un dispositif de noues d'infiltrations, permettant de le traiter par biodégradation, avant son rejet dans le milieu naturel.

La consommation d'énergie a également été optimisée avec un éclairage public qui utilise des lampadaires photovoltaïques à LED. Pour réduire et limiter leur consommation, tous ont été équipés de détecteurs de présence et d'une modulation d'éclairage en fonction de l'horaire.

Enfin, une quinzaine d'arbres et arbustes, d'essences locales (pin maritime, chêne liège) ont été plantés pour recréer des espaces ombragées et arborées.

CONTACTS PRESSE :

VINCI Autoroutes : Samuel Au-Duong : 06 76 23 75 03 – samuel.au-duong@vinci-autoroutes.com

MACS : 05 58 77 58 83 – service.communication@cc-macs.org

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 320 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).

A propos de MACS

Au sud des Landes, 75 000 habitants partagent le privilège de vivre entre les vagues de l'océan, la quiétude des lacs, les étendues de pins et les terres de l'Adour. MACS (Maremne Adour Côte-Sud), avec ses 23 communes, demeure un territoire convoité dans les Landes. Son littoral exceptionnel aux stations et plages réputées, abritant le seul port des Landes à Capbreton, n'a d'égal que la nature généreuse de ses villages à taille humaine. Cette position stratégique lui vaut d'avoir déjà attiré 13 000 entreprises et ainsi de bénéficier d'une dynamique de création d'activité sans pareil.

Soucieux de la qualité de son environnement et de son cadre de vie, ce territoire optimiste par nature se nourrit d'innovations aux énergies positives. C'est ainsi que, par quête de sobriété et engagement face aux défis de transition, l'équilibre entre un développement maîtrisé et le respect des espaces naturels est au cœur de tous les projets de MACS pour demain.

Chiffres clés : 75 000 habitants – 23 communes

Suivez-nous @ccmacs40 (facebook, Instagram, X, LinkedIn) @yego.macs sur Instagram

MOBILITE PARTAGEE

VINCI Autoroutes

JUILLET 2024

Partagez votre mobilité !

57 équipements - 4866 places

-  **Parkings de covoiturage** | 41 parkings - 3 100 places
-  **Parkings Relais** | 14 parkings - 1 177 places
-  **Parcs Multimodaux** | 2 parcs - 589 places

